

Département

COMMUNE D'AIGUILLON

Lot et Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU MARDI 24 FEVRIER 2026

Nombre de
membres du
conseil : 26
En exercice : 26
Qui ont pris part
à la réunion 22

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre février à dix-huit heures,
le Conseil Municipal de la commune d'Aiguillon s'est réuni en
séance, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous
la présidence de monsieur Christian GIRARDI, Maire.

Étaient présents : 22

MM Christian GIRARDI, Cathy LARRIEU, Eric LE MOINE, Lise
ROSSET, Alain LAFON, Christophe MELON, Michèle BEUTON,
Henri NEBLE, Joël JACOB, Bernadette CAPDEVILLE, Daniel
GRISEY, Joël BIN, Didier CAMPAN, Luz-Victoria MELON, Thierry
BORDIN, Rémy SERGENT, Brigitte LEVEUR, Véronique CARTAUD,
Jean-Claude PEREUIL, Laurence DUCOS, Martine TOULMONDE,
Sylvio GUINGAN

Date de
convocation :
11 février 2026

Étaient absents : 4

Valérie BIDEET, Céline BRESSANINI, Paula DA CUNHA, Guillaume
GIRARDI

Objet de la
délibération

DOMAINE ET
PATRIMOINE

Pouvoirs de vote :

Valérie BIDEET à Monsieur Henri NEBLE
Céline BRESSANINI à Madame Cathy LARRIEU
Paula DA CUNHA à Monsieur Christophe MELON
Guillaume GIRARDI à Monsieur Christian GIRARDI

Participation
financière aux
travaux de
Réhabilitation du
réseau unitaire
rue de de Visé et
rue de Bazin
réalisés par
EAU47

Secrétaire de séance : Madame Michèle BEUTON

Assistaient à la séance :

Madame Martine BEVILACQUA, Directrice Générale des Services
Madame Isabelle CALAFAT, Assistante de direction Madame
Madame Nathalie SCHIRO, Gestionnaire comptable
Madame Claire DUMON, Responsable du service Enfance -
Petite Enfance - Jeunesse
Madame Juliette GASNIER, Cheffe de projet revitalisation
Madame Clarisse VEROT, Cheffe de projet revitalisation
Madame Nadine LAUNAY, Directrice des services Eau 47
Monsieur Laurent CASONATO, Directeur Général Adjoint Eau 47

ΦΦΦΦΦΦΦΦ

VU l'Arrêté inter-préfectoral n°47-2025-12-30-00004 en date du 30 décembre 2025 portant modifications statutaires du Syndicat EAU47 au 1^{er} janvier 2026 ;

VU l'Arrêté inter-préfectoral n°47-2026-01-10-00002 en date du 19 janvier 2026 portant modification de l'article 1 de l'arrêté inter-préfectoral n°47-2025-12-30-00004 ;

VU la délibération n°22_045_CBIS du 31 mars 2022 déterminant les règles de financement des équipements publics d'eau potable et d'assainissement ;

VU la demande de la commune d'Aiguillon en date du 12 décembre 2024 en préalable aux travaux d'aménagement de la voirie pour la réalisation de travaux de réhabilitation d'assainissement collectif unitaire au Syndicat EAU47 ;

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité

- PREND ACTE du montant prévisionnel de 350 975,10 € H.T. pour l'ensemble des travaux de réhabilitation de l'assainissement collectif unitaire,
- DONNE son accord pour la participation de la collectivité aux travaux indiqués ci-dessus pour un montant prévisionnel de 124 703€, calculé selon les règles du Syndicat EAU47.

Description des travaux d'assainissement collectif	Montant total en € HT	Participation EAU47 en € 50%	Participation collectivité en € 50%
Réhabilitation réseau unitaire	249 406,00	124 703,00	124 703,00
Description des travaux d'assainissement collectif	Montant total en € HT	Participation EAU47 en € 100%	Participation collectivité en € 50%
Préparation chantier, reprise branchement,	101 569,10	101 569,10	0,00

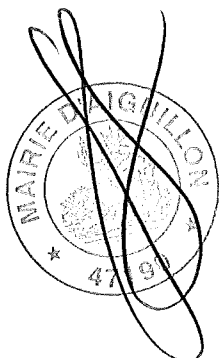
AR Prefecture

047-214700049-20260224-2026_19-DE
Reçu le 03/03/2026

contrôles et réception			
Totaux	350 975,10	226 272 ,10	124 703,00

- ACCEPTE le principe du versement d'un premier acompte de 50% de la participation prévisionnelle avant le lancement des travaux, puis un 2^{ème} acompte pour le solde après réception des travaux par le Syndicat. Le montant final de la participation sera calculé en fonction des travaux réellement exécutés et du montant de l'actualisation.
- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la délibération ainsi que toute pièces s'y rattachant

Le Maire,
Christian GIRARDI



La secrétaire de séance,
Michèle BEUTON

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr



Commune d'AIGUILLON

Rue de Visé et Rue Bazin

*Travaux de réhabilitation du réseau
d'assainissement collectif*



Sommaire



AR Prefecture

047-214700049-20260224-2026_19-DE
Reçu le 03/03/2026

- Nature des travaux
- Financement des travaux
- Point sur le chantier (Délais)
- Crues février 2026: Point sur le système d'assainissement d'Aiguillon



Nature des travaux



Dans le cadre des travaux de réfection des rues
Visé et Bazin

• REHABILITATION DU RESEAU UNITAIRE D'ASSAINISSEMENT

Réhabilitation de 400 ml de réseau et
renouvellement de 35 branchements par
chemisage

Montant des travaux: 350 975,10 € HT

• RENOUELEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE

Renouvellement de 360 ml de canalisation
et de 32 branchements

Montant des travaux: 178 170 € HT



Financement des Travaux



TOUT POUR L'EAU L'EAU POUR TOUS

Réseau unitaire collecte Eaux Usées et Eaux Pluviales

➤ **Délibération EAU47 prévoit participation de la commune: 50% du montant des travaux**

AR Prefecture

047-214700049-20260224-2026_19-DE
Reçu le 03/03/2026

Description des travaux d'assainissement	Taux de participation	Montant total (€ HT)	Participation EAU47 (€)	Participation Commune (€)
Réhabilitation réseau unitaire	50% EAU47/ 50% Commune	249 406,00	124 703,00	124 703,00
Préparation chantier, reprise branchements, gestion déchets amiantés, contrôles et réception	100% EAU47	101 569.10	101 569,10	0,00
	TOTAUX	350 975,10	226 272,10	124 703,00

AR Prefecture

047-214700049-20260224-2026_19-DE
Reçu le 03/03/2026

eau7
TOUT POUR L'EAU, L'EAU POUR TOUS





Point sur le chantier



AR Prefecture

047-214700049-20260224-2026_19-DE
Reçu le 03/03/2026

 TRAVAUX D'EAU POTABLE:

Terminés

 TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT:

Fin des travaux le 28 février 2026



Point sur le SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT D'AIGUILLON

📍 Le 13/02 - Station d'épuration submergée

Armoire électrique hors service

Moto réducteurs hors service

📍 Le 16/02 - Postes de refoulement submergés:

PR Route de Villeneuve (+armoire électrique HS), PR Surcouf, Gambetta, SACPA, Capitainerie

📍 A date:

- STEP à l'arrêt et by pass des effluents vers Garonne (via PR inondation) – DDT informée
- Postes de refoulement: PR Villeneuve (Rejet direct au Lot via trop plein). Autres PR en cours de remise en service.

AR Prefecture

047-214700049-20260224-2026_19-DE
Reçu le 03/03/2026

eau7
TOUT POUR L'EAU, L'EAU POUR TOUS

